

# CONFÉRENCE DES DOYENS DES FACULTÉS DE MÉDECINE DU QUÉBEC



Montréal, le 30 mars 2020

PAR COURRIEL

À tous les médecins enseignants des facultés de médecine du Québec

**Objet : Message de la Fédération des médecins spécialistes concernant l'arrêt de la rémunération des activités d'enseignement assurées par les médecins spécialistes**

Chères collègues,  
Chers collègues,

Tout comme vous, nous avons pris connaissance très récemment du message véhiculé par la Fédération des médecins spécialistes auprès de ses membres qui les informe que « depuis le 23 mars, les activités d'enseignement ne sont plus rémunérées ». La Fédération a précisé à ses membres que « La FMSQ et le ministère de la Santé jugent que les effectifs médicaux doivent être mobilisés dans un contexte de pandémie; l'enseignement théorique ne peut se poursuivre dans ce contexte ».

Comme vous pouvez vous en douter, cette directive à courte vue a complètement pris par surprise les directions des facultés qui n'ont en aucun temps été consultées avant cette annonce. De plus, cette directive ne concerne absolument pas la rémunération de l'enseignement assurée par les facultés de médecine, dont l'enseignement réalisé au préexternat (lequel a été rapidement transposé à distance depuis le début de la pandémie), ni l'enseignement réalisé à l'externat ou dans les programmes de résidence et déjà financé par les facultés. De plus, la directive ne concerne pas la rémunération de la supervision directe des externes et des résidentes et résidents au chevet des patients. En situation de pandémie, comme vous le savez bien, une foule d'activités d'apprentissage sont requises pour former correctement nos apprenants et pour que ceux-ci complètent leur formation.

Nos facultés de médecine sont actuellement à l'œuvre pour organiser des apprentissages hors des stages usuels et assurer la diplomation en temps prévue aux cohortes actuelles d'étudiantes et étudiants et de résidentes et résidents pour qu'elles puissent diplômées et bien servir la population et le système de santé en temps opportun, ce qui est d'autant plus névralgique dans le cadre de la crise de santé publique actuelle. **Il s'agit de la mission essentielle que nous a confiée l'État québécois dans le cadre de cette pandémie et nous comptons bien y répondre.**

En fait, en contexte de crise sanitaire, l'enseignement est crucial et devrait être soutenu, voire accru, car le Québec (et le monde) est face à une nouvelle maladie que nos apprenants doivent connaître et pour laquelle on doit les former au regard de ses différentes formes, des mesures de soutien circulatoire et ventilatoire nécessaires, de ses traitements potentiels, des mesures préventives pour eux, leurs collaborateurs des équipes de soins et leurs proches. Un médecin enseignant qui soigne des patients peut très bien à la fin de sa journée ou de son quart de travail contribuer de façon supplémentaire à un enseignement à distance à des apprenants qui n'ont pas alors à se réunir physiquement, et ce, sans porter atteinte aux soins à la population et à la sécurité des apprenants.

Le sous-ministre à la Santé et aux Services sociaux, monsieur Yvan Gendron rappelait le mardi 24 mars 2020 aux dirigeants des établissements de santé l'importance de l'enseignement : « De plus, dans le contexte actuel, nous sommes soucieux de favoriser la diplomation en temps opportun des prochaines cohortes d'étudiants du secteur de la santé et des services sociaux, permettant la disponibilité de la main-d'œuvre. (...) La contribution des stagiaires en santé et services sociaux est importante dans les milieux de soins afin de faire face à cette situation critique ». Or, vous l'aurez compris, l'enseignement est une obligation afin de former et diplômer ces prochaines cohortes.

De restreindre l'enseignement dans le réseau de la santé par la voie de la rémunération alors que l'enseignement qui s'y fait est encadré par les directeurs universitaires de programme qui sont bien au fait des contraintes imposées par la pandémie et pour lesquels les soins aux patients seront toujours prépondérants, et que les universités travaillent de bonne foi de concert avec le MSSS et le MEES à bien gérer la situation, nous semble inopportun et à notre avis ne peut qu'engendrer des conséquences négatives, autant pour le parcours et la diplomation de nos étudiantes et étudiants que pour la gestion de cette crise sanitaire. L'enseignement ne compromet pas les soins, il en renforce la qualité.

L'arrêt de l'enseignement amènerait des impacts majeurs sur le cheminement des étudiantes et étudiants et des difficultés à les diplômer à temps, car les cohortes retardées et les cohortes régulières se retrouveraient dans les mêmes stages et les mêmes milieux de formation déjà saturés. Tout enseignement qui peut être réalisé maintenant est un gain qui contribuera à éviter un second enjeu sanitaire, soit un réseau qui ne peut compter sur la prochaine cohorte attendue de professionnelles et de professionnels de la santé.

Ainsi, le message que lance cette disposition, qui est d'ailleurs contraire aux orientations du gouvernement et du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, doit être entendu avec circonspection. Au profit de la société québécoise, les activités pédagogiques doivent se poursuivre, tant pour endiguer à court terme la pandémie de COVID-19 que pour s'assurer que les cohortes de médecins que nous formons pourront venir jouer avec tout le professionnalisme que l'on peut espérer le rôle attendu d'eux, et ce, au moment prévu.

Nous sommes actuellement activement en pourparlers avec la FMSQ afin d'atténuer le plus possible les impacts de cette directive. Vous serez tenus au courant des résultats de ces discussions.

Espérant que vous serez en mesure de nous appuyer dans nos efforts, nous vous prions de recevoir, Chères collègues, Chers collègues, nos salutations distinguées.



Hélène Boisjoly  
Doyenne  
Faculté de médecine  
Université de Montréal



Dominique Dorion  
Doyen  
Faculté de médecine  
Université de Sherbrooke

Le président de la Conférence des doyens des facultés de médecine du Québec,



David Eidelman  
Vice-principal (santé et affaires médicales) et  
doyen, Faculté de médecine  
Université McGill



Julien Poitras  
Doyen Faculté de médecine  
Université Laval

Le président de la Conférence des vice-doyens aux études médicales postdoctorales des facultés de médecine du Québec,



Armand Aalamian  
Vice-doyen, études médicales  
postdoctorales  
Université McGill

La présidente de la Conférence des vice-doyens aux études médicales de premier cycle des facultés de médecine du Québec,



Geneviève Grégoire  
Vice-doyenne, études médicales de premier cycle  
Faculté de médecine  
Université de Montréal